

ARAMON ARGILLIERS
CASTILLON-DU-GARD
COLLIAS COMPS DOMAZAN
ESTÉZARGUES FOURNÈS
MEYNES MONTFRIN
POUZILHAC REMOULINS
SAINT-BONNET DU GARD
SAINT-HILAIRE D'OZILHAN
THÉZIERS VALLIGUIÈRES
VERS-PONT DU GARD

Le magazine de la Communauté de Communes du Pont du Gard / Janvier 2021

Délégués communautaires

Les Vice-Présidents vous présentent leurs projets pour le territoire



UN RÉSEAU COMMUN, C'EST MALIN!



Fermetures, réouvertures, confinements,...

Face au contexte sanitaire actuel, votre réseau s'adapte et vous propose des solutions!

RESTEZ INFORMÉS DE L'ACTUALITÉ DE VOTRE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Sur le portail en ligne

www.pontdugard.bibenligne.fr

Sur la page Facebook

www.facebook.com/reseaubibliosccpg

























Le mot du Président

Chers administrés de la Communauté de Communes du Pont du Gard,

Le 15 novembre dernier, la Communauté de Communes du Pont du Gard a eu 18 ans. Mais qui avait le cœur à la célébration. La crise sanitaire ne nous a pas épargnés et je voudrais apporter à tous ceux et celles qui ont été touchés, dans leur chair, dans leur vie professionnelle, le réconfort et les assurer que la communauté de communes portera une attention toute particulière à leurs difficultés.

Pour tous ceux et celles qui s'interrogent sur l'intérêt d'une telle structure, je répondrai par des exemples. Cinq crèches et deux micro-crèches (pour 178 places) un relais d'assistantes maternelles et un Lieu d'Accueil Parents Enfants. Une maison des services publics labellisée France Services pour l'ensemble de vos démarches administratives. Des services mutualisés avec les communes afin d'optimiser l'usage des deniers publics par la réalisation d'économies d'échelle.

Au dernier trimestre, le conseil communautaire a choisi d'être solidaire des communes dans le cadre d'une répartition partagée des dotations financières de l'Etat.

Enfin, pour clore l'exercice 2020, je souhaiterai rajouter l'aide apportée aux entreprises frappées par la crise sanitaire au travers du cofinancement du fonds l'Occal Régional et notre volonté d'aider les jeunes à trouver leur premier emploi par la voie de l'apprentissage.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations et biens d'autres sur le site internet de la communauté au www.cc-pontdugard.fr

2021 pointe son nez. Une nouvelle équipe d'élus, que j'ai l'honneur de présider, est arrivée. Des élus engagés dont la seule ambition est d'œuvrer pour vous. Ces élus, vous les connaissez, vous les rencontrez tous les jours dans nos magnifiques villages. Cette équipe de femmes et d'hommes va dans les semaines qui viennent vous présenter son projet de territoire pour les 6 prochaines années. Celui-ci, résolument tourné vers l'avenir, vous démontrera l'ambition qui est la nôtre. Faire de notre territoire une terre d'espoir, d'emplois et d'entraide. La transition écologique sera également au cœur de nos préoccupations.

Voilà en quelques mots ce que sera 2021. Une année qui va nous permettre de se retrouver, avec nos coutumes, notre sens de la fête et de resserrer les liens abîmés par la crise sanitaire.

Pour cette nouvelle année mes pensées vont vers vous, habitants de ce territoire, pour vous souhaiter santé, bonheur et prospérité.

Edition de janvier 2021 – N°28 - Dépôt légal à la parution. Adresse : 21 bis avenue du Pont du Gard 30 210 Remoulins Tél: 04 66 37 67 67 - www.cc-pontdugard.fr Directeur de la publication: Pierre PRAT.

Rédacteur en chef : Guilhem QUAIREL.

Tirage: 13 600 exemplaires imprimés sur papier recyclé.

Pierre PRAT,

RETOUR SUR...

Votre intercommunalité s'engage pour soutenir les entreprises du territoire



Afin d'accompagner la relance du secteur du tourisme, du commerce et de l'artisanat de proximité et faire face à la pandémie COVID-19, la Communauté de Communes du Pont du Gard participe à hauteur de 52 000 euros au fonds L'OCCAL régional.

Des aides étaient déjà proposées à travers deux premiers volets :

1 - Volet Trésorerie : favoriser le redémarrage de l'activité des entreprises par des aides à la trésorerie (loyers, ressources humaines spécifiques, besoins en fonds de roulement...) par des avances remboursables.

2 - Volet Investissement : : accompagner les investissements pour la mise en œuvre des mesures sanitaires et accompagner la relance (investissements matériels et aménagements immobiliers destinés à favoriser la relance et la montée en gamme des entreprises relevant des Pass tourisme).

La collectivité a également décidé d'apporter son soutien financier au 3°volet :

3 - Volet aide au loyer : : permet de soutenir les commerces ayant un local commercial ouvert au public et les cinémas indépendants, qui subissent une fermeture administrative suite au confinement survenu en Novembre 2020 par une subvention forfaitaire du montant du loyer exigible pour un mois pour leur local professionnel.

Plus d'infos : https://www.laregion.fr/loccal

Scannez ce QR code pour accéder directement à la page web



Annulation des manifestations du 2nd semestre 2020

Compte tenu du contexte sanitaire au début de l'automne, lié à l'épidémie COVID-19 et à la dégradation des indicateurs de la circulation du virus, le Président de la communauté de communes, en concertation avec les Vice-Présidents délégués à la Culture et à la Sécurité, a pris la décision d'annuler les manifestations organisées par la collectivité.

Cette décision a été prise afin que l'organisation d'événements destinés au grand-public, ne participe pas à l'aggravation de la situation sanitaire.

La communauté de communes suit avec beaucoup d'attention l'évolution de cette épidémie et met tout en œuvre pour pouvoir a nouveau vous proposer la programmation de manifestations, dès que la situation sanitaire permettra la tenue d'événements dans des conditions favorables.

Concernant le festival "Big Zazou", un report aux vacances de printemps est envisagé, si les conditions sanitaires le permettent.

Être informé des prochaines manifestations

Si vous souhaitez être informé de la programmation des prochaines manifestations, inscrivez-vous à notre lettre d'information électronique en envoyant votre demande par mail à l'adresse culture@cc-pontdugard.fr ou via notre site web www.cc-pontdugard.fr / rubrique "Au quotidien"

- → "Manifestations"
- → "S'inscrire à la lettre d'information"

Scannez ce QR code pour accéder directement à la page web



Sécurité sur les berges du Gardon



Du 1^{er} juin jusqu'à la fin septembre, votre intercommunalité a recruté deux agents ASVP (Agent de surveillance de la voie publique) dédiés à la surveillance des berges du Gardon sur les communes de Remoulins, Collias et Vers-Pont du Gard, sous l'autorité de la cheffe de la police intercommunale.

La chaleur occasionne chaque été une forte affluence de baigneurs en quête d'un peu de fraîcheur sur les communes bénéficiant de plages en bord de rivière. Cette augmentation de fréquentation est souvent propice à une hausse des incivilités.

En voiture, à pied ou en canoë, les missions de nos agents de surveillance étaient variées : feux en bord de rivière, évacuation de baigneurs de zones de baignades interdites ou encore veiller au respect du stationnement, notamment sur la commune de Vers-Pont du Gard. Il s'agissait de combattre les incivilités en privilégiant une approche pédagogique.

La connaissance parfaite du terrain de nos ASVP leur a par ailleurs permis de prêter plusieurs fois assistance aux pompiers, en les guidant jusqu'aux lieux d'interventions.

Cette opération estivale de surveillance des berges du Gardon est en fonction depuis 2018 sur les communes de Collias, Remoulins et Vers-Pont du Gard. La reconduction d'une campagne est à l'étude pour l'été 2021.

Surveillance de la voie publique

Afin de remédier aux difficultés que connaissent les communes de petite taille dans la gestion de leur service lié à la surveillance de la voie publique et des missions qui en découlent, une démarche volontaire et expérimentale sur trois mois (octobre, novembre et décembre 2020) a été organisée par la Communauté de Communes du Pont du Gard sur les communes de Domazan, Fournès, Saint-Bonnet du Gard, Saint-Hilaire d'Ozilhan pour assurer un service de proximité et de qualité à la population.

Les missions ont été définies par chaque commune en fonction de leurs attentes et de leurs besoins :

- Déplacement et surveillance générale de la voie publique,
- Patrouilles pédestres ou en véhicule,
- Relations de proximité avec la population et les professionnels,
- Analyse des demandes des usagers et apporter des réponses adaptées,
- Surveillance de sécurité aux abords des écoles,
- Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur sur les voies publiques, sur la propreté des voies et des espaces publics, ...
- Relevé de tous les faits susceptibles de mettre en péril la sécurité des biens et des personnes dans tous les domaines (voirie, urbanisme, incendie...) et de tous les comportements susceptibles de troubler l'ordre public, et signalement à l'autorité territoriale qui décide des suites à donner,
- Constat et répression des infractions au Code de la Route (arrêt, stationnement gênant ou abusif des véhicules,...), au Code des Assurances (non apposition d'un certificat valide sur un véhicule), au Code de l'Environnement (dépôts sauvages) etc...

Une évaluation du dispositif sera effectuée afin de décider de l'avenir de ce service.



RETOUR SUR...



Distribution de bacs de collecte

Depuis le début de l'année 2020, la communauté de communes distribue des bacs sur la commune de Montfrin. Cette distribution fait suite à une volonté d'harmoniser les conditions de collecte sur les trois communes dont l'intercommunalité assure directement la collecte des déchets à savoir : Comps, Meynes et Montfrin.

Cette démarche fait également suite à un projet d'amélioration de la salubrité publique et des conditions de ramassage pour les agents de collecte. En 2021, c'est la commune de Comps qui sera équipée.

Deux conditions sont nécessaires pour pouvoir bénéficier d'un bac :

- En dehors des jours de collecte, avoir la possibilité de le stocker hors de la voie publique.
- Lors des jours de collecte, avoir la place sortir le bac sans gêner la circulation des véhicules.

Pour les usagers ne pouvant bénéficier des bacs, des solutions alternatives sont en cours de réflexion.

Et n'oublions pas, le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Bilan de l'opération "Bus de la mer" 2020

Les résidents du territoire ont pu profiter de l'opération du bus de la mer aux mois de juillet et août 2020. En effet, la communauté de communes à choisie de maintenir cette opération de transport par bus vers les plages du Grau du Roi en appliquant un protocole sanitaire strict compte-tenu du contexte sanitaire durant cette période.

La campagne était proposée du 7 juillet au 27 août et permettait aux résidents du territoire de se rendre à la plage au Grau du Roi pour 1€.

Le nombre de passagers ayant profité de ce service est de 1076 pour l'ensemble de la période. L'ensemble des 17 communes du territoire étaient desservies à raison d'un bus par semaine.

La programmation d'une nouvelle opération pour l'été 2021 est d'ores et déjà à l'étude.

Journées de formation pour votre réseau des bibliothèques

L'enregistrement et la bonne mise à jour des informations de chaque livre dans votre portail en ligne <u>pontdugard.bibenligne.fr</u> demande un travail assidu et précis de la part des trente bénévoles et agents à votre service.

La Communauté de communes du Pont du Gard, à travers sa compétence en lecture publique, entreprend de former chaque personne intervenant auprès du public.

Entre fin août et fin octobre 2020, c'est près de vingt sessions qui ont été organisées par l'animateur du réseau, agent de l'intercommunalité. Compte tenu du contexte sanitaire, une poursuite des ces formations à distance est envisagée.



Prêts à emporter

Face au contexte sanitaire, votre réseau des bibliothèques s'adapte aux contraintes d'ouvertures ou de fermetures.

A cet effet, le réseau des bibliothèques vous propose le "prêt à emporter" dans certaines d'entre-elles, pendant les périodes de confinement. Ce service vous permet de réservez un livre et de le récupérer sur rendez-vous, selon les modalités liées au contexte sanitaire.

Pour plus d'information, consultez le portail en ligne : <u>pontdugard.bibenligne.fr</u> ou contactez votre bibliothèque.



Scannez ce QR code pour accéder directement au portail du réseau



TOURISME



Saison touristique 2020

La crise sanitaire aura bouleversé en profondeur l'année touristique 2020, alors même que celle-ci s'annonçait très positivement pour le territoire.

Le confinement général connu au printemps a bien évidemment eu un impact non négligeable sur l'ensemble du secteur. Le mois de juin a connu un redémarrage plutôt timide avec un recul d'environ 40% des nuitées touristiques sur notre territoire, recul expliqué principalement par l'absence de la clientèle étrangère à cette période.

La fréquentation sur le cœur de saison a été, quant à elle, supérieure aux attentes. Il est à noter que seul un Français sur deux est parti en vacances en juillet et août (contre 71% en 2019) mais 94% des partants ont séjourné en France, ce qui a permis de compenser ce moindre taux de départ.

Sur la Destination Pays d'Uzès Pont du Gard, le nombre de nuitées marchandes enregistrées sur la période estivale est équivalent à 2019. Et, sur cette période, certains marchés européens étaient bien présents, notamment Belges et Suisses.

Les activités sportives, de loisirs et de plein air ont été marquées par un très fort taux de fréquentation. Les visiteurs ont ainsi exprimé leur besoin de grand air et d'espace. La restauration et les lieux de dégustation ont aussi connu, dans une moindre mesure, cet engouement. Les visiteurs affichant ainsi leur besoin de convivialité.

Toutefois, alors que les socioprofessionnels espéraient pouvoir compter sur une belle arrière-saison, la reprise des tensions sanitaires s'est fait sentir dès la fin de l'été. Aussi, les mois de septembre et octobre ont eux aussi affiché un recul de fréquentation.

En conclusion, l'année 2020 a été caractérisée, à l'échelle nationale par une modification des comportements touristiques en raison de la crise sanitaire. On a noté cette année une forte fréquentation de proximité accrue en provenance des territoires limitrophes voire même localement. La saison a également été marquée par les réservations d'ultra dernière minute, bien plus encore que les années précédentes, comportement dû à l'incertitude liée à l'évolution sanitaire et aux annonces progressives et tardives sur les possibilités de voyages des français pour l'été.

L'Office de Tourisme Destination Pays d'Uzès Pont du Gard reste mobilisé

Toute la Destination a bien évidement été fortement impactée par la crise sanitaire. L'office de tourisme s'est donc adapté à cette situation et a modifié son plan d'actions annuel tentant ainsi de répondre au mieux aux nouvelles attentes des visiteurs et de rester en soutien des socioprofessionnels locaux.

Dès le premier confinement, l'équipe de l'OT s'est mobilisée pour relayer auprès des habitants les nombreuses initiatives menées localement. Côté socioprofessionnels, l'équipe de l'OT s'est fait le relai des dispositifs d'aide disponibles, a repensé son agenda des "rendez-vous pros" afin de proposer des wébinaires liés à la gestion de crise, et a opté pour le renouvellement gratuit des services à

ses partenaires en 2021. L'opération Sani'Accueil menée à la sortie du premier confinement a, quant à elle, permis de fédérer les acteurs touristiques locaux autour d'une charte sanitaire visant à rassurer les clients.

Au-delà des actions directement liées à la crise sanitaire, l'équipe de l'OT a poursuivi sa mission de communication et de promotion. La carte touristique du territoire et le Pass Découverte, deux éditions pratiques visant à favoriser la découverte du territoire par les visiteurs, sont venus compléter le Magazine de Destination déjà existant. Par ailleurs, de nombreuses actions en direction de la presse ont été menées durant l'année afin de maintenir la notoriété de la

Destination, et une réactualisation de la photothèque a été réalisée afin de répondre au besoin toujours plus prégnant d'images. Ces images ont été acquises avec des droits élargis afin de pouvoir les mettre à la disposition des acteurs touristiques et collectivités locales.

Enfin, cet automne a été marqué par deux événements majeurs pour l'Office de Tourisme : l'obtention de la Marque Qualité Tourisme et le lancement des Assises du Tourisme. Ces dernières avaient pour objectif de réunir, autour d'ateliers participatifs, l'ensemble des acteurs touristiques et élus locaux afin d'échanger et de coconstruire la stratégie touristique des années à venir.





Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) est la pierre angulaire de la sobriété énergétique, de la lutte contre le changement climatique et de l'amélioration de la qualité de l'air dans les territoires, là où sont réunis tous les acteurs, élus, citoyens, entreprises, associations... Autant de forces vives qui ont entre leurs mains « les cartes » pour limiter, à moins de 2°C, le réchauffement maximal de notre planète, fixé lors de la COP21.

L'engagement dans une politique climat-air-énergie représente une opportunité pour notre territoire car il ne se limite pas à une question environnementale. La transition énergétique offre bien au contraire une vision en "3D": optimisation budgétaire, attractivité économique et qualité de vie.

OPTIMISATION BUDGÉTAIRE

L'énergie a un coût, avec un impact significatif sur le budget des collectivités, des entreprises et des habitants. L'optimisation de la facture énergétique est une voie d'amélioration des dépenses de toute collectivité et donc, de sa capacité budgétaire. Les leviers d'actions existent : chauffage, éclairage public, transports, etc.

La collectivité a par ailleurs un rôle d'exemplarité et d'accompagnement à l'échelle du territoire. Accompagner ses acteurs dans la réduction de leurs factures énergétiques, c'est :

- plus de pouvoir d'achat pour les familles dont le poste énergie représente une dépense importante ;
- moins de charges et plus de compétitivité pour les entreprises.

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Lors de l'élaboration de la stratégie nationale bas carbone, il a été estimé la création possible de 100 000 à 350 000 emplois en moyenne durant les deux prochaines décennies, grâce aux actions prévues dans la loi et aux mesures complémentaires qui devront être mises en œuvre.

Certes, il s'agit de données de niveau national. Le PCAET incite notre territoire à étudier les opportunités offertes par la transition énergétique sur son bassin d'emploi, sur la base de son propre potentiel.

Ainsi, la Communauté de Communes du Pont du Gard, en partenariat avec d'autres institutionnels et privés, est membre

fondateur de la CleanTech Vallée et du CleanTech Booster sur l'ancien site EDF d'Aramon (plus d'infos en page 10).

QUALITÉ DE VIE

La perception d'un territoire attractif est un ensemble : il n'est plus possible de dissocier les politiques sociales et environnementales de la politique économique. La qualité de vie est un critère indissociable du dynamisme économique. Le plan climat permet d'intégrer cette réflexion sur l'attractivité du territoire, en respectant les trois piliers du développement durable : économique, écologique et social.

POUR RÉSUMER

S'adapter et atténuer le changement climatique et la pollution de l'air permet :

- de maîtriser la facture énergétique, de réaliser des économies et de réduire la dépendance du territoire face au coût de l'énergie;
- de valoriser les ressources locales (emplois, ressources naturelles...);
- de développer de nouveaux axes de croissance en matière d'emplois;
- d'améliorer les emplois existants et de favoriser la montée en compétences ;
- d'avoir un territoire attractif en améliorant la qualité de vie (environnement / santé);
- d'anticiper les événements climatiques qui ne pourront être évités pour s'y adapter.

Autant d'actions à mener et à concrétiser directement sur notre territoire afin d'en tirer tous les bénéfices à l'appui d'un plan climat-air-énergie territorial.

Bientôt un service d'information sur les aides à la rénovation énergétique à la Maison des Services Publics de Remoulins!

Notre relais intercommunal de services au public situé à la Maison des Services Publics de Remoulins proposera très bientôt un service d'information sur les différentes aides à la rénovation énergétique et de lutte contre la précarité énergétique.

N'hésitez pas à contacter l'équipe du Relais pour leur faire part de vos besoins au 04.66.37.27.13 ou par mail : relais.emploi@cc-pontdugard.fr

LES ÉTAPES DE NOTRE PCAET :

Réaliser notre diagnostic territorial : Le diagnostic climat-air-énergie a été réalisé à l'échelle de notre territoire et de celui de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien. Il permet de prendre du recul à un instant "T".

Ce diagnostic a été livré par le bureau d'étude AD3E en septembre 2020 et présenté aux élus.

Il est téléchargeable sur le site web de la Communauté de Communes : <u>www.cc-pontdugard.fr</u>, dans la rubrique "projets et travaux".

Élaborer une stratégie territoriale et définir des objectifs : La collectivité va élaborer une stratégie sur la base des résultats du diagnostic et se projetter sur le long terme.

Des objectifs stratégiques et opérationnels, co-construits avec l'ensemble des acteurs du territoire, seront également définis.

Co-construire le programme d'actions: Le programme d'actions doit définir celles à mettre en œuvre par la collectivité porteuse du plan climat et celles à mettre en œuvre par tous les acteurs socio-économiques pour atteindre de manière progressive les objectifs fixés. L'élaboration du programme d'actions s'accompagne de la définition d'un dispositif de suivi évaluation devant permettre de mesurer la réponse aux objectifs du PCAET.

Mettre en œuvre le programme d'actions et le suivre : Cette phase correspond à la mise en œuvre opérationnelle des décisions prises dans la phase précédente. Le suivi est réalisé tout au long des six années de réalisation du projet et donne une vision quantitative permettant de situer l'avancement du projet par rapport aux objectifs établis et d'amorcer des actions correctives si besoin.

Évaluer le PCAET : L'évaluation est un exercice ponctuel ayant pour objectif de porter un jugement de valeur sur tout ou partie du PCAET via une prise de recul plus globale à un moment donné.

L'évaluation porte plus particulièrement sur la gouvernance, le pilotage, la stratégie. Le PCAET fait l'objet d'un rapport intermédiaire trois ans après son adoption.

Article rédigé à partir des ouvrages de l'Ademe : "PCAET : comprendre, construire et mettre en œuvre" et "Élus l'essentiel à connaître sur les PCAET".

Pour suivre l'actualité du PCAET, rendez-vous le site web <u>www.cc-pontdugard.fr</u> / rubrique "Projets et travaux"

Scannez ce QR code pour accéder directement à la page web



Et vous, vous en êtes où de la rénovation énergétique ?

Parce que le changement climatique est l'affaire de tous, votre intercommunalité lance une vaste enquête auprès des habitants pour connaître vos attentes et vos freins en matière de rénovation énergétique.

L'objectif est de dresser un premier état des travaux de rénovation énergétique envisagés par les administrés du territoire afin de permettre à notre collectivité de créer les dispositifs adaptés pour vous accompagner et faciliter vos démarches.

Vous pouvez répondre à cette enquête en scannant ce flashcode ou sur le site web de la communauté de communes : <u>www.cc-pontdugard.fr</u>

Scannez ce QR code pour accéder directement à la page web de l'enquête



Vous pouvez également remplir le formulaire présent en avant dernière page de ce magazine et le déposer dans la boite aux lettres de votre mairie (inutile d'utiliser une enveloppe).

On attend vos contributions !!

Le saviez-vous?

Vous pouvez trouver sur le site web de la communauté de communes les coordonnées d'entreprises certifiées près de chez vous !

Rendez-vous sur <u>www.cc-pontdugard.fr</u> / rubrique "Au quotidien" \rightarrow "Habitat" \rightarrow "Entreprises certifiées" ou scannez ce flashcode :

Scannez ce QR code pour accéder directement à la page web



Pour une démarche solidaire, vous pouvez privilégier une entreprise du territoire

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Promotion 2020-2021 du CleanTech Booster

Le 13 octobre dernier, les 21 lauréats des deux premières saisons du CleanTech Booster étaient accueillis par Anthony Cellier, Député de la 3º circonscription du Gard, présent virtuellement et par Nadia Pellefique, la 5º Vice-Présidente de la région Occitanie en charge du développement économique, de la recherche, de l'innovation et de l'enseignement supérieur.

La Communauté de Communes du Pont du Gard est partenaire du CleanTech Booster et membre fondateur de l'association CleanTech Vallée dont est issu le programme.

Les entreprises innovantes de la promotion 2019-2020 étaient présentes pour clôturer une année riche en innovations et passer le témoin aux dix nouveaux lauréats. Ils entament ainsi une année de collaboration placée sous le signe de l'innovation au service de la transition écologique.

Sur les dix entreprises sélectionnées pour composer cette deuxième promotion, cing sont nouvelles

Aquatech Innovation déploie des mini-stations d'épuration, autonomes et respectueuses de l'environnement pouvant être installées dans toute zone non raccordée à une station d'épuration, pour un rejet non polluant dans la nature.

Beoga apporte des solutions clés en main aux acteurs du marché de l'énergie pour mobiliser et intégrer les ressources non exploitées chez les auto-consommateurs et les échanger de pair à pair.

Mobeetip s'attache, grâce à une plateforme digitale, à mesurer, à reconnaître et à récompenser les efforts volontaires des collaborateurs qui réduisent leurs frais sur différents postes de dépenses (déplacements, énergie, consommables, etc...).

T-zic conçoit, fabrique et commercialise des systèmes de traitement et de désinfection innovants par Led UV.

Sterixene experte de la décontamination par lumière pulsée, une solution sûre, économique et respectueuse de l'environnement.



Et cinq, déjà lauréates de la première saison, ont souhaité continuer leur processus d'accélération

- Alfileo, spécialisées dans le traitement de données.
- Innowtech, collecte des données de mesure.
- Fadilec, propose un robot d'inspection et de mesure en milieu hostile.
- Mireio, spécialisé dans la rénovation architecturale et énergétique de bâtiments occupés.
- Sirea, construit et développe des composants et des systèmes intelligents de contrôle et de pilotage.

"Accrochez-vous parce qu'ici on accélère !"

C'est le conseil qu'Anthony Cellier a donné aux nouveaux lauréats du CleanTech Booster. Nadia Pellefigue s'est elle aussi adressée aux entreprises : "Quand vos entreprises auront mûri, qu'elles auront tout le succès que nous leur souhaitons, gardez un cœur ici sur ce territoire, n'oubliez pas que nous avons cru en vous".



Le CleanTech Booster est un projet ambitieux où grands groupes industriels et collectivités locales mettent leur savoir-faire au service d'une co-innovation avec les start-up, PME et TPE des technologies propres. Le programme apporte un accompagnement d'une durée de dix mois pour les entreprises sélectionnées.

Ce programme d'accélération s'appuie sur des partenariats avec de grandes entreprises au travers d'un mentorat de compétences, sur un territoire prêt à déployer des expérimentations ou des services grandeur nature.

Ainsi, il s'agit de favoriser et d'accompagner le développement d'une dynamique cleantech dans le Gard, qui génère de la richesse et des emplois à valeur ajoutée dans ce domaine d'activité.





Le Président de la Communauté de Communes du Pont du Gard, les Vice-Présidents et l'ensemble des élus communautaires vous présentent leurs meilleurs vœux en cette nouvelle année.



Élus lors des conseils communautaires des 9 et 23 juillet 2020, les dix Vice-Présidents s'adressent à vous pour se présenter et exposer leurs projets pour leurs délégations respectives durant ce mandat.



M. Olivier SAUZET

ler Vice-Président délégué aux finances et à la fiscalité

Élu municipal depuis 2008 et maire de Vers-Pont du Gard depuis 2014.

Originaire de Remoulins, mes parents étaient professeurs. Mon père a été conseiller départemental de l'ancien canton de Remoulins pendant plus de 20 ans. Je suis père d'une fille de 28 ans monitrice d'équitation. De formation scientifique, j'ai travaillé dans l'industrie de 1987 à 2015 en tant que technicien puis comme cadre.

Je souhaite mettre ma connaissance et mon attachement du territoire, au service de la Communauté de Communes du Pont du Gard. Adepte du travail collectif et du dialogue, je sais cependant prendre des décisions et les assumer.

Vice-Président aux finances et à la fiscalité, je compte mettre en place les méthodes de gestion apprises au cours de ma vie professionnelle et de maire. Je souhaite également et surtout une Communauté de Communes du Pont du Gard au service de nos 17 communes en développant une mutualisation choisie et non subie.

Dans cette période difficile et après une année 2020 particulièrement difficile pour nous tous, je vous souhaite mes meilleurs vœux pour l'année 2021 .

VOTRE INTERCOMMUNALITÉ





M. Philippe MARCHESI

2° Vice-Président délégué à l'aménagement du territoire et à la ruralité

Je suis élu à la commune de Montfrin depuis le 15 mars dernier. C'est mon premier mandat. Dernièrement j'ai

été élu à la Présidence du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) de l'Uzège-Pont du Gard.

A la retraite depuis 4 ans, j'ai travaillé de nombreuses années en tant que responsable de projets de développement rural à l'étranger, puis en France j'ai occupé plusieurs fonctions d'encadrement dans l'enseignement agricole.

Il me plait à dire que je suis un ruraliste. Je crois fermement qu'il est temps de lire la ruralité avec un autre regard, surtout optimiste et volontaire. Comment se mobiliser pour mettre en valeur les talents, les paysages et la vie que nos espaces ruraux contiennent. En d'autres mots comment "oser le rural" pour lui offrir la même attention que notre pays a porté sur le développement des métropoles en y consacrant ses moyens et son intelligence.

Dans le cadre de ma mission à la Communauté des Communes du Pont du Gard nous allons travailler sur plusieurs projets au cours du mandat qui s'ouvre à nous : la mobilité (ou plutôt les mobilités), les nouvelles technologies, le développement du territoire. Il s'agira de tout mettre en œuvre et de se donner les moyens pour élaborer une véritable stratégie de développement de notre territoire.

Je vous souhaite pour 2021 une excellente santé et une belle et heureuse année.



M. Fabrice FOURNIER
3° Vice-Président
délégué aux ressources

Maire de Meynes, j'ai 43 ans, et je suis cadre dans l'industrie. J'ai été conseiller municipal et

communautaire de 2014 à 2020.

Quelle année 2020! Une année qui ne laissera personne indifférent, tant par les interrogations et les inquiétudes liées à la crise sanitaire, que par la formidable solidarité, le vivre ensemble et la proximité avec les habitants redécouverts à cette occasion.

humaines

Car c'est bien cette proximité qui caractérise le plus le service public communautaire, avec l'obligation de servir au mieux l'intérêt général de nos 17 communes et leurs 26000 habitants.

Cette obligation nous impose par ailleurs un travail exigeant et de confiance entre les élus et les 152 agents communautaires pour des services encore plus en adéquation avec l'évolution des besoins des habitants de notre territoire.

Compte tenu du contexte économique et social qui nous est imposé, gageons que l'intelligence collective, l'esprit de solidarité et de concertation, un personnel reconnu et investi dans son travail, seront autant d'atouts qui nous permettrons d'aborder ces prochaines années avec sérénité et détermination.

Bonne et heureuse année 2021, bonne santé à tous.



Mme. Elisabeth VIOLA

4º Vice-Présidente déléguée à l'économie et au tourisme

Forte des leviers comme le Contrat de Transition Energétique, CTI, le site du Pont du Gard, l'ouverture prochaine de la gare de Remoulins, les accès autoroutes A9/A7, le maillage remarquable de pistes cyclables et une halte fluviale d'Aramon, nous créerons les conditions d'attractivité touristique et celle des entreprises. Avec 14 parcs d'activité, un guichet unique, un observatoire économique nous accélérerons les projets en nous appuyant sur le CleanTech booster. Nous identifierons

les entreprises et investisseurs en partenariat avec la Région Occitanie (STRAT'OC, l'Agence AD'OCC,...). Nous consoliderons et créerons de l'emploi dans les filières développement durable.

En matière touristique, la coopération des outils touristiques (office de tourisme "Destination Pays d'Uzès-Pont du Gard", site du Pont du Gard, Gard tourisme et "Grands Sites OCCITANIE" sera encouragée. Un diagnostic de l'offre hébergement, camping et hôtels, gîtes et maisons d'hôtes sera lancé, au service d'une politique d'encouragement à l'investissement.

Notre stratégie touristique s'inscrira dans une itinérance douce via des parcours adaptés pour promouvoir notre diversité patrimoniale, territoriale, et satisfaire un Tourisme d'affaire, un Tourisme d'eau et biodiversité, un tourisme sportif et familial : pêche ,cyclotourisme, randonnées, un Tourisme culturel du Pont du Gard aux petits patrimoines de nos villages.





M. Didier GILLES

5° Vice-Président délégué à l'environnement, collecte et valorisation des déchets ménagers

Je suis élu conseiller municipal sur la commune de Saint-Hilaire

d'Ozilhan. C'est mon premier mandat électoral, mais l'engagement pour défendre mes convictions ont toujours fait partie de mon parcours professionnel.

Maître Fleuriste, Formateur International d'art floral, je suis impliqué dans ma profession au niveau national depuis le début des années 2000.

Aujourd'hui plus disponible, je désire mettre toute mon énergie dans les projets environnementaux de notre territoire : que ce soit pour une préservation de la biodiversité que des projets qui permettront d'activer la transition écologique, de favoriser un développement économique durable via des projets d'installation d'entreprise engagées dans le recyclage entre autre afin de créer des emplois pérennes sur le territoire et également de favoriser la transition écologique des entreprises de notre communauté des communes tout comme de faire évoluer les comportements de chacun pour réduire notre empreinte carbone que ce soit dans nos déplacements, nos habitudes de consommation et la réduction de nos déchets.



M. Numa NOEL 6° Vice-Président déléqué à la sécurité

J'ai 45 ans, je suis adjoint au maire de Collias, et chef de la police municipale d'Uzès.

Au sein de notre communauté de communes, j'ai été élu, Vice-Président en charge de la délégation Sécurité et Sûreté qui traite l'ensemble des questions portant sur la tranquillité publique et la prévention de la Délinquance.

et sûreté

Mes projets pour l'intercommunalité sont :

- continuer à développer la police municipale intercommunale,
- accompagner le développement du service ASVP,
- reflexion sur un centre de surveillance urbain intercommunal,
- reflexion sur une brigade cynophile,
- plus de quiétude sur nos berges du Gardon,
- mettre en place de moyens efficaces pour lutter contre le fléau des dépôts sauvages,
- développer la formation premier secours pour tous,
- mettre en place des travaux d'intérêt général,
- des actions marquantes et innovantes pour la prévention.

Nous n'oublierons jamais 2020, marquée par la COVID, des confinements, le masque, un couvre feu....

Pour 2021, je vous adresse à chacune et à chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos proches mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux, de belle et bonne année.



M. Jean-Jacques ROCHETTE

7° Vice-Président délégué à la culture, sport et traditions

J'ai 67 ans, et je suis retraité du secteur du commerce automobile. Originaire de Sernhac, j'ai passé 48 ans à Comps où j'ai été élu Maire en 2014 et réélu en 2020.

Avant d'intégrer la communauté, ma priorité était d'apprendre la fonction et de me consacrer ma commune. En 2020, j'ai pensé qu'il était temps pour moi d'intégrer la CCPG. Le poste de VP délégué à la culture, au sport et aux traditions m'a été confié.

J'ai toujours eu un grand intérêt pour la culture et son coté populaire, et pour le sport que j'ai pratiqué longtemps (football). De plus je tiens fortement à maintenir et dynamiser toutes nos traditions locales.

En ces temps de turbulences, Covid oblige, ma priorité est de ne faire prendre aucun risque à nos administrés ainsi qu'aux agents dans le cadre d'organisation de manifestations.

Les agents du service culture sport et traditions travaillent d'ores et déjà à la programmation de manifestations pour les prochains mois, en escomptant que les conditions sanitaires permettront la tenue des événements, et pour assurer la continuité de service du réseau des bibliothèques de notre territoire.

Je vous adresse toutes et tous mes vœux de bonne santé et une heureuse année 2021.

VOTRE INTERCOMMUNALITÉ ,





M. Jean-Marie MOULIN

8° Vice-Président délégué à la communication et protocole

Adjoint au Maire de Saint-Bonnet du Gard depuis 2008, je suis de-

venu Maire de la commune en 2016. Cette première expérience et m'a réélection en mars 2020, m'ont incité à apporter ma vision et mon envie d'avancer à la CCPG, car cette nouvelle équipe, composée d'anciens et nouveaux élus, qui arrivaient avec des compétences diverses et une envie de bien faire pour notre territoire, était pour moi une chance pour notre intercommunalité de se tourner vers son avenir.

Mes premiers mois en tant que Vice-Président délégué à la communication et au protocole ont surtout été dédiés à la prise de contact avec cette nouvelle fonction.

Mon objectif est de développer les outils de communication de la collectivité afin de mieux faire connaître l'ensemble des services et projets portés par la communauté de communes à chacun des administrés. Le service communication travaille également au rayonnement de notre beau territoire au-delà de ses frontières afin de valoriser notre patrimoine et nos atouts en termes de tourisme, d'économie, d'environnement et de qualité de vie.

Je vous adresse tous mes vœux de santé et une belle et heureuse année 2021.



Mme. Laurence TRAPIER

9° Vice-Présidente déléguée à la petite enfance

Native de Valliguières, c'est au cœur de la vallée des eaux que j'ai fondé ma famille. Maman de 2 garçons

âgés de 18 et 21 ans, j'ai pris mes 1^{ères} fonctions de maire de Valliguières fin mai 2020. En juillet, je rejoignais la CCPG en tant que Vice-Présidente du pôle Petite enfance.

Dès 2021, la petite enfance renforcera son engagement dans le développement durable des structures d'accueil collectif en s'orientant vers un label "Ecolo Crèche" où cohabiteront pédagogie, bien-être et santé des enfants et du personnel, économies, ouverture d'esprit. C'est grâce au fort engagement du personnel des crèches, mais également des parents que nous réaliserons ce programme.

Forte de son Relai d'Assistants Maternels (RAM), la CCPG développera ce service afin de mobiliser toujours plus d'assistants maternels sur notre territoire, que tous puissent s'épanouir dans ce beau métier et que la recherche d'un accueil individuel soit facilitée aux familles. Le LAEP restera un lieu d'échanges pour les parents et enfants de 0 à 6 ans.

L'année écoulée n'a aucune comparaison possible, notamment pour tous ceux qui ont été durement touchés par cette épreuve. C'est pourquoi je vous souhaite une année 2021 qui soit tout simplement paisible et heureuse auprès de vos familles et de tous vos proches.



M. Thierry ASTIER

10° Vice-Président délégué à l'urbanisme et à l'agriculture

Maire de Pouzilhac depuis 2014 avec deux mandats de conseiller municipal auparavant, Vice-Président à l'urbanisme et à l'agriculture, je suis aussi Vice-Président du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural).

Papa de trois filles j'ai 56 ans, actuellement en cessation anticipé d'activité, j'ai travaillé dans l'industrie chimique et nucléaire.

La situation sanitaire qui frappe notre pays ne facilite pas ce début de mandat pour autant nous ne devons pas baisser les bras car c'est aujourd'hui qu'il faut écrire demain. Je vois notre avenir communautaire avec sérénité et je crois aux compétences de la Communauté de Commune du Pont du Gard et à sa volonté d'œuvrer pour le développement de notre territoire afin que celui soit reconnu et rayonne à sa juste valeur.

L'avenir et la pérennité de notre territoire passera par le développement économique certes, mais aussi par une économie respectueuse, respectueuse de l'humain, de l'environnement. Il nous faut développer de l'emploi pour devenir un territoire attractif, mais nous devons aussi pouvoir vivre sur ce territoire y grandir et y vieillir en protégeant notre qualité de vie.

ET VOUS, VOUS EN ÊTES OÙ DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ?

Parce que le changement climatique est l'affaire de tous, votre intercommunalité lance une vaste

enquête auprès des habitants

pour connaître vos attentes et vos freins en matière de rénovation énergétique.

Pour répondre :

- répondez en ligne sur le site <u>web www.cc-pontdugard.fr</u> (ou scannez ce flashcode).
- ou remplissez ce questionnaire, découpez la page et déposez la dans la boite aux lettres extérieure de votre mairie. <u>Inutile d'utiliser une</u> <u>enveloppe</u>, <u>inutile de rentrer dans la mairie</u> (prévention COVID-19);

Scannez ce QR code pour accéder directement à la page web de l'enquête



On attend vos contributions!!

Vous êtes:		Vot	Votre foyer fiscal est composé de :		
Propriétaire	occupant Propriétaire bailleurs	<u> </u>	personne	2 personnes	3 personnes
Locataire		4	personnes [☐ 5 personnes o	ou plus
Envisagez-vous de faire des travaux de rénovation énergétique ? Oui, lesquels : Isolation (des murs, ou sols ou plafonds ou combles) Acquisition d'un nouveau système de chauffage : Fioul					
Non : Travaux déja réalisés Manque de moyens financiers Démarches trop compliquées Je suis locataire, ce n'est pas à moi de faire ces travaux Je ne suis pas sensible à cette démarche Souhaiteriez-vous être accompagné dans votre démarche de rénovation énergétique ?					
Oui pour conn	Si vous souhaitez être recontacté au sujet des aides possibles pour votre projet, indiquez vos nom, prénom et numéro de téléphone :				
Oui pour m'aider à faire mes demandes d'aides					
Non, je ne souhaite pas m'engager dans ce type de démarche			Nom, prénom :		
Non, je n'ai pas besoin d'aide dans mes démarches			Téléphone :		
Envisagez-vous de faire des travaux de production d'énergie renouvelable ?					
Oui, lesquels :	Solaire Photovoltaïque (PV)	Solaire Thermique (Eau Chaude Sanitaire)			
Pour :	☐ Auto consomation	Revente au réseau			
Non :	☐ Travaux déja réalisés ☐ Manque d'informations	☐ Manque de moyens financiers ☐ Je ne suis pas sensible à cette démarche			









COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PONT DU GARD





PROGRAMME

8 FÉVRIER 2021

DIFFUSION DES OFFRES D'EMPLOI OUVERTURE DES CANDIDATURES

26 FÉVRIER 2021

FIN DES CANDIDATURES

DU 8 AU 12 MARS 2021 FORUM DE L'EMPLOI SUR RDV AVEC LES PROS

UN SALON VIRTUEL Pour des Jobs Bien réels !! Renseignements et

inscriptions auprès de votre

conseiller pôle emploi











